

Développer autrement

énergies renouvelables réduction
des GES éco-responsabilité
pertinence vie simplicité long
terme conception intelligente
courage ambitions influence
opportunité engagement
progression valeur vision
changement potentiel
innovation défi utilité ouverture
optimisation dépassement
idéologie influence progression
transfert innovation autrement
durable harmonisation cycle
de vie globalité développement
remise en question action
équitable ressources avenir
enthousiasme réalisation
imagination cohérence
action initiatives idées
expériences collaboration
concertation solidarité
participation apprentissage
éducation nouveau synergie
réseau contacts partage soutien
accompagnement
nouveaux modes de vie

Mémoire présenté devant la Commission des transports et de l'environnement du gouvernement du Québec concernant le document intitulé *Une première liste des indicateurs de développement durable.*



Fonds d'action québécois pour le développement durable

Nous soutenons financièrement des initiatives visant l'adoption de comportements compatibles avec le développement durable.

Sommaire

Le Fonds d'action québécois pour le développement durable	2
Introduction	3
1. Un appui à la démarche gouvernementale.....	3
2. Une proposition : compléter la liste d'indicateurs avec des indicateurs de changements de comportements.....	5
3. Une nouvelle collaboration entre le FAQDD et le gouvernement du Québec	11
Conclusion	11
Références.....	12

Le Fonds d'action québécois pour le développement durable

Après neuf années dédiées au soutien financier de près de 450 initiatives, le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) est reconnu pour son expertise dans la gestion de fonds et sa connaissance à la fois des enjeux du Québec en matière de développement durable ainsi que des forces et besoins du milieu des intervenants. Parallèlement, les résultats des successives collaborations du FAQDD avec le gouvernement du Québec soulignent la pertinence du financement par programmes afin de concentrer les efforts de chacun sur des problématiques prioritaires comme celles des changements climatiques.

À partir de ces acquis, notre organisation a fait le choix depuis deux ans d'aller plus loin dans la réalisation de sa mission dont l'objectif est de contribuer à modifier les comportements individuels et collectifs des Québécois dans une optique de développement durable en soutenant l'émergence et la mise en œuvre de projets initiés par le milieu.

Ainsi, tout en souhaitant maintenir un financement par programme, le FAQDD travaille à développer d'autres fonds permettant un financement hors-programme et à offrir des services complémentaires au financement. Parmi ces services sont comptés :

- l'accompagnement des organisations dans l'élaboration et la réalisation de projets ;
- le partage de références et d'informations ;
- l'élaboration d'outils de sensibilisation et de mesure des effets de nos changements de comportement ;
- l'organisation de rencontres et de projets favorisant l'intervention concertée et collective sur des problématiques précises.

À titre d'exemple, l'accompagnement dispensé aux organisations dans le dépôt et la réalisation des projets a été l'une des premières mesures appliquées par notre équipe et l'une des plus appréciées de part et d'autres. En étant plus proches des réalisations faites sur le terrain, il nous a été plus facile de répondre aux besoins des organisations, d'échanger sur leurs réalités, de faire valoir leurs compétences et ainsi d'encourager d'autres organisations ou partenaires financiers à s'impliquer en développement durable.

Pour se donner les moyens d'aller plus loin, le FAQDD a également élargi son équipe et multiplié les collaborations avec de nouveaux partenaires intéressés à la fois par le financement d'initiatives innovantes et le partage de savoir. En répondant à des besoins réciproques, ces nouvelles collaborations contribuent à une application plus étendue du développement durable au sein de notre société, tant dans les secteurs des PME, des grandes entreprises, de l'économie sociale que de l'environnement.

Introduction

En présentant une première liste des indicateurs de développement durable, le gouvernement franchit un pas de plus vers l'application de sa démarche nationale de développement durable. Pour le FAQDD, cette démarche établit les assises d'un important projet de société et positionne le Québec comme chef de file en matière développement durable à l'échelle internationale.

En tant qu'organisation contribuant depuis 2000 à la promotion et au soutien d'initiatives en développement durable réalisées au Québec, le FAQDD apporte son appui et sa collaboration à la démarche gouvernementale.

Concernant le document intitulé *Une première liste des indicateurs de développement durable*, notre organisation a eu l'occasion de se prononcer une première fois lors de séances de travail intersectorielles initiées par le Bureau de coordination du développement durable (BCDD). Lors de ces séances, les échanges visaient le choix d'indicateurs représentatifs, facilement documentés et compréhensibles.

À la lecture du document soumis en consultations particulières, nous constatons la prise en compte de nos commentaires passés et présentons dans le présent mémoire une nouvelle et brève analyse se rapportant tant à l'approche proposée, qu'aux choix des indicateurs et à la faisabilité de son application à l'échelle de la population québécoise. La seconde partie du mémoire répond aux conclusions de la première en proposant de compléter la liste des indicateurs de développement durable avec celle d'indicateurs permettant de suivre l'évolution des modes de pensée et des comportements des Québécois relatifs à l'application des principes de développement durable.

1. Un appui à la démarche gouvernementale

a. Une démarche consensuelle et évolutive

Avant de se pencher sur le choix des indicateurs, il est nécessaire de rappeler qu'une des qualités de la démarche québécoise de développement durable tient de son caractère évolutif.

Nourri des expériences étrangères dans l'implantation d'une démarche aussi audacieuse à l'échelle d'une société que la mise en œuvre de sa *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, le gouvernement québécois agit judicieusement en se donnant du temps et de la souplesse pour pouvoir faire évoluer à la fois son approche et ses outils.

Le mode de consultation de parties prenantes auquel le gouvernement du Québec soumet son choix de premiers indicateurs en développement durable marque un premier pas dans la validation des outils de mesure de l'avancement et des résultats de sa démarche globale. Toutefois, lorsque la démarche touchera l'ensemble de la population québécoise, le gouvernement devra favoriser la bonne compréhension et l'utilisation de ces indicateurs. La difficulté réside donc à établir un consensus sur le choix à la fois d'une approche (par capitaux, par objectifs, etc.) et d'indicateurs applicables à long terme, en sachant qu'au fur et à mesure de son application le système retenu doit être assez souple pour permettre l'ajout possible de nouveaux indicateurs et s'adapter à l'évolution de la démarche globale.

b. Une démarche claire et visible

La démarche gouvernementale en développement durable est un projet de société ambitieux demandant à chacun de revoir ses comportements et dont le succès dépendra essentiellement du niveau de conscientisation et d'implication des individus.

Le plan d'action gouvernemental en développement durable prévoit prochainement une phase de sensibilisation de la société civile à l'égard de cette importante démarche collective. Toutefois, dès maintenant, il serait bénéfique que les documents et les outils relatifs à cette démarche en rappellent clairement et visuellement les objectifs concrets, l'échéancier et les enjeux pour notre société.

Dans le document intitulé *Une première liste des indicateurs de développement durable*, le tableau résumant les étapes de la démarche pourrait être plus accessible sous une forme simplifiée et schématisée à des fins de vulgarisation. Par ailleurs, le chapitre abordant le contexte de la démarche se limite actuellement aux étapes réalisées et en cours. Il pourrait être bonifié par une courte description des étapes subséquentes, afin de situer la démarche globale dans laquelle s'inscrit la sélection des indicateurs. Cela témoignerait encore davantage de la pertinence et de l'utilité de se doter d'indicateurs concrets pour évaluer la progression de la démarche, tout au long de sa réalisation.

c. Un choix d'approches complémentaires

Convaincu des avantages d'utiliser des indicateurs de résultats pour mesurer les impacts des projets qu'il finance depuis neuf ans, le FAQDD appuie le gouvernement dans son choix d'utiliser une approche par objectifs dans le suivi de sa *Stratégie* au sein des ministères et organismes gouvernementaux. En plus d'être explicite sur les objectifs à atteindre, cette approche permet d'obtenir des résultats précis et comparables pouvant être analysés annuellement.

De son côté, l'approche par capitaux offre l'avantage d'une vision large et révèle l'état de situation des «avoirs» de notre société à partir de données existantes. En mesurant la quantité et la qualité de ces capitaux matériels, naturels

et sociaux, cette approche traduit la préoccupation d'offrir minimalement un même potentiel de développement aux générations suivantes.

Ainsi, en conjuguant l'approche par capitaux et celle par objectifs, la formule du système d'indicateurs en développement durable proposée par le BCDD répond selon le FAQDD adéquatement à une intention de suivre et de mesurer de manières qualitative et quantitative l'évolution sur le long terme de la démarche gouvernementale en développement durable.

d. Des indicateurs applicables et transposables

Le fait de restreindre la liste à cinq types de capitaux et dix-sept indicateurs alimentés par des données existantes et de les bonifier par des fiches techniques référencées facilitera l'appropriation et l'applicabilité de l'outil au sein des ministères et organismes gouvernementaux. Toutefois, la démarche gouvernementale en développement durable est un projet de société. Les outils conçus dans le cadre de cette démarche, dont la première liste d'indicateurs, doivent être élaborés comme des modèles pouvant être utiles et transposables à d'autres structures (entreprises, collectivités, organisations, projets, etc.). Dans cette optique, les premiers indicateurs devraient être illustrés par des exemples concrets et complétés par des « sous-indicateurs » axés sur les actions à réaliser au sein de ces structures pour contribuer à l'amélioration des résultats des premiers indicateurs (ex : Capital naturel / Indicateur : Qualité de l'air, Pourcentage annuel de jours sans smog / Sous-indicateur : Nombre de kilomètres épargnés dans les déplacements domicile-travail).

2. Une proposition : compléter la liste d'indicateurs avec des indicateurs de changements de comportements

Le gouvernement se dote d'indicateurs pour surveiller et mesurer les progrès réalisés au Québec en matière de développement durable, selon de multiples dimensions : la qualité de l'eau, la qualité de l'air, la scolarisation de la population, etc. Le FAQDD soutient cette démarche, tel qu'il l'a justifié précédemment.

Or, la majorité de ces « progrès » en développement durable reposent sur des changements de comportements individuels et collectifs, tels que l'utilisation moins intensive des automobiles, l'achat de produits équitables, etc. Pour atteindre les objectifs fixés dans la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, les Québécois devront en effet opter pour des modes de vie plus respectueux des ressources naturelles et des personnes. Ces changements de comportements font donc partie intégrante de la démarche de développement durable du Québec et peuvent dès lors être mesurés, à la manière de tout autre indicateur d'avancement de projet.

Dans ce contexte, savoir mesurer les changements de comportements consiste surtout à savoir identifier le niveau de sensibilisation et le niveau de préparation à l'action des individus relatifs à un comportement donné. Ce type d'évaluation est important puisqu'il permet de :

- Comprendre les facteurs motivationnels qui incitent les individus à modifier leur comportement ou, au contraire, les obstacles qui freinent le changement ;
- Choisir les stratégies d'interventions les plus efficaces ;
- Réorienter des stratégies au cours de leur mise en œuvre ;
- Optimiser les efforts de tous les acteurs impliqués.

En bref, l'utilisation d'indicateurs de changements de comportements faciliterait le suivi de la démarche globale de développement durable du Québec. Ainsi, le FAQDD propose de bonifier la liste des indicateurs de développement durable avec des indicateurs de changements de comportements en matière de développement durable.

a. L'évaluation des changements de comportements

La mesure des changements de comportements est une tâche assez complexe, d'autant plus qu'il existe peu d'outils standardisés pour en réaliser l'évaluation.

En 2009, cette question a fait l'objet d'un essai de maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke par Valériane Champagne St-Arnaud, également membre de l'équipe du FAQDD. Un outil d'évaluation des changements comportementaux, spécifiquement adapté aux projets de développement durable, a été conçu puis validé par des spécialistes (Champagne-St-Arnaud, 2009).

Il est basé sur l'hypothèse qu'un changement de comportement peut être décortiqué en différentes phases : l'individu est d'abord sensibilisé au changement souhaitable, puis choisit de procéder au changement, s'y prépare et finalement passe à l'action. Pour expliquer ce processus de changement, l'un des modèles régulièrement évoqué est le « Modèle transthéorique du changement de comportement », proposé en 1982 par les chercheurs en psychologie Prochaska et DiClemente. Ces derniers ont suggéré que le changement de comportement s'effectue au cours d'une démarche constituée de cinq différents stades, soit : la précontemplation, la contemplation, la préparation, l'action et le maintien (voir encadré).



Précontemplation : l'individu n'a pas l'intention de modifier son comportement dans un proche avenir, souvent parce qu'il n'est pas conscient du problème. Ex. : « Il y a suffisamment d'eau au Québec pour que je prenne quatre douches par jour. »

Contemplation : l'individu développe un intérêt grandissant pour le changement de comportement visé – par exemple, parce qu'il entend parler des bénéfices associés – et envisage de procéder au changement de comportement. Ex. : « Il paraît que les produits locaux et biologiques sont meilleurs pour la santé et l'environnement. Je vais essayer de penser à les chercher à l'épicerie. »

Préparation : l'individu manifeste sérieusement son intention de changer de comportement, ce qui implique une recherche d'information et une évaluation des méthodes pour y arriver. En général, l'individu a un plan d'action. Ex. : « Je suis intéressé faire du covoiturage et je me suis inscrit à un site de recherche de partenaires. »

Action : l'individu modifie son comportement. Ex. : « Au bureau, je récupère le papier et le plastique. »

Maintien : l'individu n'est plus tenté de retomber dans son comportement antérieur. Le comportement est adopté, maintenu et intégré dans le répertoire comportemental de l'individu. Il est accessible à tout moment. Ex. : « Désormais, je prends le vélo et l'autobus pendant les mois d'été pour me rendre au travail. C'est un réflexe! »

Il a été établi que ce processus est cyclique : en effet, un individu peut passer progressivement d'un stade à l'autre mais peut aussi expérimenter des rechutes (retour à un stade inférieur) ou des écarts de conduite temporaires et isolés (Prochaska, DiClemente et Nocross, 1992). Le stade de l'action, notamment, est la période la moins stable, où les individus courent les plus grands risques de retomber dans leur comportement antérieur.

En élaborant des indicateurs pour chacune de ces phases, on parvient donc à situer le niveau de sensibilisation des individus. On peut alors choisir les moyens les plus appropriés pour engager les individus à passer au stade suivant.

C'est à cette fin qu'a été conçue la *Grille d'évaluation des changements comportements en matière de développement durable* (Champagne-St-Arnaud, 2009). Disponible en format original Excel, cette grille présente une trentaine d'indicateurs généraux qui, pour être véritablement utiles, doivent être contextualisés (au public-cible, à une thématique de développement durable, etc.). Voici quelques exemples d'indicateurs :

Indicateurs de précontemplation [L'individu n'a pas l'intention de modifier son comportement dans un proche avenir.]
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proportion d'individus dans un groupe-cible qui connaissent les enjeux associés à [une thématique de DD]. ✓ Proportion d'individus dans un groupe-cible qui se disent interpellés par [une thématique de DD].
Indicateurs de contemplation [L'individu manifeste un intérêt pour le changement de comportement.]
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de fréquentation d'un site Internet de référence sur [une thématique de DD]. ✓ Proportion d'individus dans un groupe-cible qui s'impliquent dans un comité relatif à [une thématique de DD].
Indicateurs de préparation [L'individu manifeste sérieusement son intention de changer de comportement.]
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de requêtes pour obtenir un outil relatif à [une thématique de DD]. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> ... Nombre d'abonnements à un service de prêts de vélos. ... Nombre d'abonnements mensuels pour les services de transport en commun. ✓ Proportion d'individus dans un groupe-cible qui s'engagent par écrit ou verbalement à adopter un comportement relatif à [une thématique de DD]. Exemple : <ul style="list-style-type: none"> ... Nombre d'adhésions à un défi collectif lancé par une organisation, tels <i>Défi Climat</i> ou <i>Un geste à la fois</i>.
Indicateurs d'action [L'individu modifie son comportement.]
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proportion d'individus dans un groupe-cible qui adoptent [un comportement spécifique à une thématique du DD]. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> ... Utilisation de produits de nettoyage biodégradables et non toxiques pour la santé humaine. ... Sélection de produits d'investissements « responsables » dans un portefeuille financier. ✓ Taux d'utilisation d'un service associé à [une thématique de DD]. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> ... Taux d'utilisation des services de transport en commun. ... Nombre d'acheteurs dans un Marché de solidarité régionale.
Indicateurs de maintien [L'individu a intégré le comportement et maintient sa mise en œuvre à long terme.]
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proportion d'individus dans un groupe-cible qui affirment maintenir [un comportement spécifique à une thématique de DD] après une période déterminée. ✓ Proportion d'individus dans un groupe-cible qui s'impliquent pour que d'autres adoptent [un comportement spécifique à une thématique de DD]. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> ... Création de groupes de soutien ... Intervention médiatiques (articles écrits, blogues, participation à des forums radiophoniques, etc.)

b. Les moyens pour engager les changements de comportements

Comprendre les cinq étapes du processus de changement et savoir évaluer « l'état » du public-cible permet de sélectionner les meilleurs moyens pour générer des changements de comportements. Cela consiste à identifier les obstacles précis qui empêchent les individus de passer au stade suivant et de proposer des solutions alternatives. Les comportements humains sont en effet le produit de multiples facteurs psychologiques, émotifs et culturels dont il faut tenir compte et auxquels sont associées différentes barrières au changement, tels :

- l'inertie ;
- le manque d'information ;
- le surplus d'information ;
- le sentiment d'isolement ;
- l'absence d'incitatif ;
- la crainte du changement ;
- la peur du jugement extérieur, etc.

Une fois les barrières identifiées, il suffit de les retirer pour permettre aux individus d'adopter « librement » le nouveau comportement visé. Les apports de différentes disciplines (psychologie environnementale, marketing social, éducation relative à l'environnement, etc.) contribuent à identifier les moyens les plus efficaces. Par exemple :

- Si les individus sont au stade de la précontemplation...

Sensibiliser les individus par le biais de porte-paroles de campagne crédibles auxquels ils peuvent s'identifier (Kassirer et McKenzie-Mohr, 1998);

- Si les individus sont au stade de la contemplation...

Axer ses interventions prioritaires sur la portion du public-cible qui semble la plus disposée à changer, soit la plus enthousiaste face à l'innovation. L'expérience concluante avec ce type d'individu catalyse l'adoption du changement auprès du reste de la population ciblée (Rogers, 2003);

- Si les individus sont au stade de la préparation...

Proposer des incitatifs financiers, tels que des subventions ou des congés fiscaux. Selon l'American Psychological Association (APA), ce type d'outils conçus dans une perspective behaviorale contribuent à satisfaire le besoin de contrôle des gens sur leurs actions (APA, 2009);

- Si les individus sont au stade de l'action...

Communiquer régulièrement les résultats au cours de la démarche de changement; en effet, lorsqu'ils ont le sentiment de participer à un projet couronné de succès, les individus sont plus enclins à accroître leur participation (Steg et Vlek, 2008);

- Si les individus sont au stade du maintien...

Utiliser des méthodes pour engager les individus à changer de petites habitudes à la fois, qui faciliteront de plus grands changements ultérieurs; c'est le phénomène du « pied dans la porte » (McKenzie-Mohr, 2000).

En somme, selon l'avis du FAQDD, le succès de la démarche de développement durable engagée par le gouvernement québécois repose sur les changements de comportements individuels et collectifs. Ces changements seront effectifs seulement s'il y a adéquation entre les moyens mis en œuvre pour générer les changements et « l'état » du public cible. Il serait donc pertinent que le BCDD se dote d'indicateurs de changements de comportements, pour mesurer l'état d'avancement de sa démarche et orienter conséquemment ses efforts.

c. L'administration publique comme modèle

Le Québec montre l'exemple en mettant en œuvre sa démarche de développement durable au sein des quelque 150 ministères et organisations gouvernementales. Cette démarche sera ensuite élargie progressivement à l'ensemble de la population.

Selon l'avis du FAQDD, l'étude du processus de changements de comportements au sein de l'administration publique constitue une excellente opportunité d'évaluer l'adéquation entre les moyens utilisés pour générer les changements et les résultats effectifs. Ces expériences seront utiles lorsque viendra le temps d'élaborer des campagnes massives de sensibilisation de la population sur les mêmes thématiques.

Les indicateurs de changements de comportements, par exemple, pourraient être intégrés aux rapports annuels de développement durable produits par les ministères et organismes gouvernementaux. À titre d'exemple, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale procède à des sondages internes pour mesurer l'intérêt ou le niveau de participation des employés avant ou suite à l'intégration de nouvelles mesures (ex : mise à disposition de vélos en libre service). En généralisant ce mode de consultation simple, il serait possible d'obtenir rapidement des résultats concrets pour chaque ministère et organisme gouvernemental afin d'identifier les motivations et les freins à la démarche.

Dans le cadre de nos différentes collaborations, le BCDD a déjà manifesté un intérêt à l'égard de l'élaboration d'indicateurs de changements de comportements en développement durable, car il en perçoit la pertinence dans le cadre de sa mission. Toutefois, ne disposant pour l'instant d'aucun indicateur significatif, il pourra certainement bénéficier de l'expérience et des outils élaborés par le FAQDD.

3. Une nouvelle collaboration entre le FAQDD et le gouvernement du Québec

Ayant d'une part, acquis une grande expérience dans la mesure des impacts d'initiatives visant l'adoption de comportements compatibles avec le développement durable et en ayant déjà le plaisir de collaborer avec le BCDD, le FAQDD propose de participer à la démarche gouvernementale en développement durable en contribuant à ses travaux pour :

- L'identification d'indicateurs significatifs relatifs aux changements de comportements et à la démarche de développement durable;
- L'élaboration de stratégies et la sélection de moyens pour générer des changements de comportements au sein de l'administration publique et, éventuellement, de la population.
- L'identification d'intervenants supplémentaires pouvant contribuer à la démarche gouvernementale.

Conclusion

En résumé, considérant l'importance d' *Une première liste d'indicateurs de développement durable* dans la mise en oeuvre et le succès de la démarche gouvernementale, le FAQDD souligne la pertinence de procéder de manière progressive et de conjuguer deux approches complémentaires, soient celles par capitaux et par objectifs.

Notre organisation suggère également de vulgariser davantage le contenu de son document afin d'en assurer une meilleure appropriation par ses utilisateurs et de prévoir une liste de sous-indicateurs favorisant l'implication d'autres parties prenantes du développement durable au Québec.

Par ailleurs, une fois appliquée, il apparaît indispensable dans un processus évolutif visant une amélioration continue, de mesurer comment cette liste est perçue, utilisée et quels sont ses effets sur les comportements de ses utilisateurs. En ce sens, le FAQDD propose au gouvernement une collaboration avec le BCDD et un transfert de son expérience et de ses acquis dans la mesure de changements de comportements.

Références

American Psychological Association (APA) (2009). Psychology and Climate Change : Addressing a Multi-faceted Phenomenon and Set of Challenges. A report by the American Psychological Association's Task Force on the Interface Between Psychology and Climate Change. [En ligne] <http://www.apa.org/releases/climate-change.pdf>. Page consultée le 25 août 2009.

Champagne-St-Arnaud, V. (2009). Conception d'une grille d'évaluation des changements comportementaux en matière de développement durable. Essai présenté au Centre Universitaire de Formation en Environnement, Université de Sherbrooke, mai 2009.

Kassirer, J. et McKenzie-Mohr, D. (1998). Outils de changement : Méthodes éprouvées pour promouvoir la responsabilité civique face à l'environnement. Table-ronde nationale sur l'environnement et l'économie, Ottawa, 176 p. [En ligne] <http://nrtee-trnee.ca/fra/publications/outils-de-changement/outils-de-changement.pdf>. Page consultée le 12 juillet 2009.

McKenzie-Mohr, D. (2000). Fostering Sustainable Behavior Through Community-Based Social Marketing. *American Psychologist*, vol.55, n°5, p.531-537.

Prochaska, J.O. et DiClemente, C.C. (1982). Transtheoretical therapy toward a more integrative model of change. *Psychotherapy : Theory, Research and Practice*, vol.19, n°3, p.276-297.

Prochaska, J.O., DiClemente, C.C. et Norcross, J.C. (1992). In search of how people change : Applications to addictive behaviors. *American Psychologist*, vol.47, n°9, p.1012-1114.

Rogers, E. (2003). Diffusion of Innovation. 5^e édition. Simon and Chuster, 576 p.

Steg, L. et Vlek, C. (2008). Encouraging pro-environmental behaviour : An integrative review and research agenda. *Journal of Environmental Psychology*, p.1-9.